



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130731>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **25-130731**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** VILLE DE BIARRITZ

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21640122400011

**Ville :** Biarritz

**Code postal :** 64200

**Groupement de commandes :** Oui

**Nom du coordinateur du groupement :** VILLE DE BIARRITZ

**Département(s) de publication :** 64

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

**Identifiant interne de la consultation :** 25-detection-reseaux

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction Juridique et Commande Publique

**Adresse mail du contact :** marche@biarritz.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 559413969

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, y compris, en cas de groupement et le cas échéant, les habilitations nécessaires au mandataire pour représenter les entreprises cotraitantes - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner relative aux marchés publics ; - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Indication du capital social et du chiffre d'affaires des 3 dernières années.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Indication des références pour des prestations similaires. - Indication des moyens matériels du candidat. - Indication des effectifs. - Indication des éventuelles qualifications, certifications, et prise en compte de la qualité.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 19/12/2025 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Collectivité locale

**Critères d'attribution** : Les critères d'attribution sont indiqués dans le règlement de la consultation

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord-cadre à bons de commande pour les prestations de détection et de géolocalisation des réseaux secs sur la commune de Biarritz et le territoire du S.I.A.Z.I.M.

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71631000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Les prestations doivent permettre d'obtenir une cartographie précise des réseaux secs de la ville et du SIAZIM (réseaux d'éclairage public, d'éclairage des infrastructures sportives, de signalisation lumineuse tricolore, d'illumination, de caméra, de fibre privé de la mairie), non seulement pour la gestion du patrimoine, le respect des obligations fixées aux exploitants de réseaux par l'arrêté du 15 février 2012 mais également pour l'optimisation des travaux publics réalisés par des entreprises pour le compte de la ville.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Commune de Biarritz et territoire du SIAZIM

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Groupement de commandes VILLE DE BIARRITZ (coordonnateur) / S.I.A.Z.I.M. (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Zone Ilbarritz Mouriscot). L'accord-cadre est conclu pour une période initiale courant de sa notification au 31 décembre 2026. Il pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3 (années 2027, 2028 et 2029). L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum. Le montant maximum des commandes susceptibles d'être effectuées durant chaque période variera dans les limites suivantes : Ville de Biarritz : 50 000 € HT S.I.A.Z.I.M. : 3 500 € H.T.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 26/11/2025